

RÉPERTOIRE / SACHVERZEICHNIS

des publications officielles insérées pendant l'année 2000 der amtlichen Veröffentlichungen des Jahres 2000

(Les chiffres renvoient aux numéros de *Feuilles officielles* et aux pages)
(Die Zahlen geben die Nummern der Amtsblätter und die Seiten an)

Abréviations

| | | |
|------|---|------------|
| A. | = | Arrêté |
| D. | = | Décret |
| Dir. | = | Directives |
| L. | = | Loi |
| O. | = | Ordonnance |
| R. | = | Règlement |
| T. | = | Tarif |

Confédération

Délai concernant les demandes en remboursement de l'impôt anticipé, de la retenue supplémentaire d'impôt USA et les demandes d'imputation forfaitaire d'impôt. – **45/2137.**

Délimitation de la région d'estivage (Office fédéral de l'agriculture). – **42/2003.**

Délimitation de la région de montagne – commune d'Ependes (Office fédéral de l'agriculture). – **42/2004.**

Organisation des examens fédéraux de maturité professionnelle (Commission fédérale de maturité professionnelle):
– automne 2000. – **10/417.**
– printemps 2001. – **42/2012.**

Publication des demandes de concession de maisons de jeu (art. 15 al. 2 de la loi fédérale sur les maisons de jeu; LMJ). – **44/2089**.

Législation cantonale

Accord. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Accueil en section de médecine. Voir sous Université.

Acquisitions immobilières. D. du 8 février 2000 relatif à l'ouverture d'un crédit d'engagement pour l'acquisition, la transformation et l'aménagement d'un bâtiment, à Fribourg, destiné aux Archives de l'Etat et au Tribunal d'arrondissement de la Sarine. – **7/258**.

– Voir aussi sous Ecoles.

Adaptation et indexation d'indemnités. Voir sous Personnel de l'Etat.

Administration cantonale. Voir sous Gestion par mandats de prestations.

Adolescents. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Affaires culturelles. Voir sous Personnel de l'Etat.

Agents de la Police cantonale. Voir sous Police cantonale.

Agriculture. A. du 17 août 2000 concernant l'exécution de l'ordonnance fédérale relative à la déclaration de produits agricoles issus de modes de production interdits en Suisse. – **34/1650**.

Aide aux investissements. Voir sous Investissements dans les régions de montagne.

Aide aux victimes d'infractions. Voir sous Assistance judiciaire.

Allocations familiales. A. du 13 novembre 2000 fixant le taux des contributions dues à la Caisse cantonale de compensation pour allocations familiales pour l'année 2001. – **48/2310**.

Alpage. Voir sous Conditions d'alpage, Contribution à l'estivage.

Ambulance (services d'–). Voir sous Santé.

Aménagement de bâtiments. Voir sous Acquisitions immobilières.

Aménagement du territoire. A. du 22 février 2000 modifiant le règlement d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions. – **9/366.**

Animaux. Voir sous Assurance du bétail, Chasse, Conditions d'alpage, Contribution à l'estivage, Déchets, Lutte contre les épizooties, Production animale.

Aptitude à la chasse. Voir sous Chasse.

Aptitudes aux études de médecine. Voir sous Université.

Archives de l'Etat. Voir sous Acquisitions immobilières, Autorités judiciaires.

Armement. Voir sous Etablissements de Bellechasse.

Arrondissements de poursuite du canton. Voir sous Autorités judiciaires.

Art. Voir sous Ecoles.

Asile. Voir sous Ecoles.

Assemblées électorales. Voir sous Elections.

Assemblées politiques. Voir sous Votations populaires cantonales, Votations populaires fédérales.

Assistance judiciaire. A. du 14 juin 2000 relatif à l'assistance judiciaire en matière de privation de liberté à des fins d'assistance. – **25/1167.**

– T. du 14 juin 2000 concernant les indemnités allouées aux défenseurs en matière d'assistance judiciaire au civil et au pénal et d'aide aux victimes d'infractions. – **25/1168.**

Association fribourgeoise des chiropraticiens. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Assurance du bétail. A. du 14 mars 2000 fixant pour 2000 les primes dues à l'Etablissement cantonal d'assurance contre la mortalité du bétail et l'estimation maximale des espèces assurées. – **11/465.**

– Voir aussi sous Lutte contre les épizooties.

Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions). A. du 10 janvier 2000 approuvant l'avenant VI à la convention sur le tarif médical pour l'assurance-maladie, passée entre la Société de médecine du canton de Fribourg et la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie. – **3/86.**

– A. du 29 février 2000 approuvant la convention, ainsi que son annexe I, relative aux vaccinations des enfants et adolescents effectuées en milieu scolaire. – **10/414.**

– A. du 28 mars 2000 approuvant l'annexe I (forfaits hospitaliers 2000) à la convention concernant le traitement hospitalier en division commune, passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital cantonal de Fribourg. – **16/737.**

– A. du 28 mars 2000 approuvant l'annexe I (forfaits hospitaliers 2000) à la convention concernant le traitement hospitalier en division commune, passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital du district de la Singine, à Tafers. – **16/738.**

– A. du 28 mars 2000 approuvant l'annexe I (forfaits hospitaliers 2000) à la convention concernant le traitement hospitalier en division commune, passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital du district de la Gruyère, à Riaz. – **16/739.**

– A. du 28 mars 2000 approuvant l'annexe I (forfaits hospitaliers 2000) à la convention concernant le traitement hospitalier en division commune, passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital du district du Lac, à Meyriez. – **16/740.**

– A. du 28 mars 2000 approuvant l'annexe I (forfaits hospitaliers 2000) à la convention concernant le traitement hospitalier en division commune, passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital du district de la Glâne, à Billens. – **16/741.**

- A. du 28 mars 2000 approuvant la convention concernant le traitement hospitalier en division commune, passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital intercantonal de la Broye, à Payerne et à Estavayer-le-Lac, ainsi que ses annexes I et II. – **16/742.**
- A. du 28 mars 2000 approuvant l'annexe I (forfaits hospitaliers 2000, cas A) à la convention concernant le traitement hospitalier en division commune, passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital du district de la Veveyse, à Châtel-Saint-Denis. – **16/743.**
- A. du 28 mars 2000 approuvant l'annexe I (forfaits hospitaliers 2000) à la convention concernant le traitement hospitalier en division commune, passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital psychiatrique cantonal de Marsens. – **16/744.**
- A. du 11 avril 2000 approuvant la convention intercantonale d'hospitalisation hors canton adoptée par les cantons de Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin, Valais et Vaud. – **17/797.**
- A. du 11 juillet 2000 approuvant l'accord concernant la valeur du point des prestations des chiropraticiens à charge de l'assurance obligatoire des soins dans le canton de Fribourg, passé entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Association fribourgeoise des chiropraticiens. – **30/1488.**
- A. du 21 novembre 2000 approuvant l'annexe I à la convention concernant le traitement hospitalier en division commune passée entre la Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie et l'Hôpital psychiatrique cantonal de Marsens, fixant les forfaits hospitaliers 2001. – **48/2312.**

Assurance-vieillesse, survivants et invalidité. A. du 10 janvier 2000 modifiant l'arrêté d'exécution de la loi sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité. – **3/85.**

- A. du 5 décembre 2000 modifiant l'arrêté d'exécution de la loi sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité. – **50/2403.**
- A. du 5 décembre 2000 fixant les montants déterminants pour le droit aux prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse, survivants et invalidité. – **50/2404.**

Assureurs-maladie. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Automobiles. Voir sous Chasse, Circulation et navigation, Impôts.

Autorités judiciaires. A. du 18 janvier 2000 modifiant l'arrêté fixant les indemnités des membres des autorités judiciaires. – **4/129.**

– O. du Tribunal cantonal du 19 janvier 2000 relative à l'épuration des registres des pactes de réserve de propriété de tous les arrondissements de poursuite du canton. – **7/276, 8/328.**

– A. du 1^{er} février 2000 modifiant l'arrêté fixant les indemnités des membres des autorités judiciaires. – **6/209.**

– Dir. du Tribunal cantonal du 25 septembre 2000 sur le préarchivage des dossiers judiciaires et leur versement aux Archives. – **49/2364.**

– A. du 21 novembre 2000 modifiant le tarif des frais de procédure et des indemnités en matière administrative. – **48/2312.**

– Voir aussi sous Acquisitions immobilières, Assistance judiciaire, Frais judiciaires, Procédure civile.

Avocats. Voir sous Assistance judiciaire, Indemnités.

Bâtiments. Voir sous Acquisitions immobilières, Ecoles.

Bellechasse. Voir sous Etablissements de Bellechasse.

Bénéfices de la Loterie romande. Voir sous Loterie romande.

Bétail. Voir sous Assurance du bétail, Conditions d'alpage, Contribution à l'estivage, Déchets, Lutte contre les épizooties, Production animale.

Biotopes. Voir sous Chasse.

Budget de l'Etat. Voir sous Finances publiques.

Cadastre. Voir sous Mensuration cadastrale.

Caisse de compensation pour allocations familiales. Voir sous Allocations familiales.

Caisse de pensions des EEF. Voir sous Entreprises électriques fribourgeoises (EEF).

Caisses-maladie. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Calcul de la capacité financière. Voir sous Communes.

Capacité d'accueil en section de médecine. Voir sous Université.

Capacité financière. Voir sous Communes.

Capital-actions de la LNM. Voir sous Circulation et navigation.

Catastrophes naturelles. Voir sous Forêts.

CFF (passages supérieurs –). Voir sous Routes.

Chasse. A. du 26 avril 2000 modifiant le règlement concernant l'examen d'aptitude pour chasseurs. – **18/834.**

- O. concernant les épreuves et les conditions de réussite de l'examen d'aptitude pour chasseurs (modifications du 5 mai 2000). – **21/982.**
- R. du 20 juin 2000 sur la chasse et la protection des mammifères, des oiseaux sauvages et de leurs biotopes (RCha). – **28/1353.**
- R. du 20 juin 2000 sur l'exercice de la chasse. – **28/1367.**
- A. du 20 juin 2000 sur l'exercice de la chasse durant la saison 2000/01. – **28/1376.**
- A. du 4 juillet 2000 concernant les zones protégées pour les animaux sauvages. – **28/1383.**
- O. concernant l'emploi des véhicules par les chasseurs (modification du 10 juillet 2000). – **29/1444.**
- O. du 12 juillet 2000 concernant les limites des secteurs de faune. – **29/1445.**

Chemins de fer fédéraux (CFF). Voir sous Routes.

Chemins de fer fribourgeois SA. Voir sous Transports.

Chiropraticiens. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Circonscription des districts administratifs. Voir sous Districts administratifs.

Circulation et navigation. D. du 22 mars 2000 relatif à l'augmentation du capital-actions de la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat SA. – **13/580.**

– A. du 12 septembre 2000 modifiant l'arrêté d'exécution de la loi d'application de la législation fédérale sur la circulation routière. – **38/1793.**

– Voir aussi sous Impôts.

Classification. Voir sous Communes, Personnel de l'Etat.

Code de procédure civile. Voir sous Procédure civile.

Coefficient annuel des impôts. Voir sous Impôts.

Commissions. Voir sous Santé.

Communauté israélite. A. du 11 décembre 2000 approuvant le Statut de la Communauté israélite du canton de Fribourg. – **51/2466.**

– A. du 11 décembre 2000 concernant le montant alloué à la Communauté israélite du canton de Fribourg en compensation de sa part annuelle à l'impôt sur les personnes morales et à l'impôt prélevé à la source. – **51/2473.**

Communes. D. du 11 février 2000 relatif à la fusion des communes de Marsens et de Vuippens. – **8/317.**

– D. du 11 février 2000 relatif à la fusion des communes de Gurmels et de Kleingurmels. – **8/318.**

– D. du 11 février 2000 relatif à la fusion des communes de Montagny-la-Ville et de Montagny-les-Monts. – **8/319.**

– D. du 22 mars 2000 relatif à la fusion des communes de Grolley et de Corsalettes. – **13/579.**

- A. du 20 juin 2000 modifiant l'arrêté relatif à la classification des communes pour les années 1999 et 2000. – **27/1305.**
- A. du 17 août 2000 modifiant l'arrêté relatif à la classification des communes pour les années 1999 et 2000. – **34/1649.**
- L. du 19 septembre 2000 modifiant la loi sur le calcul de la capacité financière et la classification des communes. – **39/1837.**
- A. du 26 septembre 2000 relatif à la classification des communes pour les années 2001 et 2002. – **40/1881.**
- D. du 17 octobre 2000 relatif à la fusion des communes d'Ecuvillens et de Posieux. – **44/2093.**
- D. du 16 novembre 2000 relatif à la fusion des communes d'Avry-sur-Matran et de Corjolens. – **48/2305.**
- D. du 16 novembre 2000 relatif à la fusion des communes de Lentigny, Lovens et Onnens. – **48/2307.**
- D. du 16 novembre 2000 relatif à la fusion des communes de Chavannes-sous-Orsonnens, Orsonnens, Villargiroud et Villarsiviriaux. – **48/2309.**
- D. du 14 décembre 2000 relatif à la fusion des communes de Maules, Romanens, Rueyres-Treyfayes et Sâles. – **51/2459.**
- D. du 14 décembre 2000 relatif à la fusion des communes de Bionnens, Mossel, Ursy et Vauderens. – **51/2460.**
- D. du 14 décembre 2000 relatif à la fusion des communes de Gillarens, Promasens et Rue. – **51/2462.**
- Voir aussi sous Districts administratifs, Elections, Forêts, Recensement, Registre foncier, Tourisme.

Compagnie des chemins de fer fribourgeois SA (GFM). Voir sous Transports.

Compensation pour allocations familiales. Voir sous Allocations familiales.

Compte d'Etat. Voir sous Finances publiques.

Concepteur en multimédia. Voir sous Ecoles.

Concordats. Voir sous Ecoles, Pêche, Université.

Conditions d'alpage. A. du 29 février 2000 fixant les conditions d'alpage. – **10/409.**

– Voir aussi sous Contribution à l'estivage.

Conférence des directeurs de l'instruction publique du nord-ouest de la Suisse. Voir sous Ecoles.

Confirmation générale de personnel. Voir sous Personnel de l'Etat.

Conseil de santé. Voir sous Santé.

Conseils communaux et conseils généraux. Voir sous Elections.

Constituante. D. du 11 février 2000 concernant l'entrée en fonction de la Constituante. – **7/259.**

– A. du 20 mars 2000 indiquant le résultat de l'élection de la Constituante du 12 mars 2000. – **12/516.**

– A. du 9 mai 2000 concernant l'entrée en fonction de la Constituante. – **19/874.**

– A. du 16 mai 2000 concernant la proclamation de M. Jean Deschenaux, à Ursy, comme membre élu de la Constituante. – **20/925.**

– A. du 29 août 2000 concernant la proclamation de M. Philippe Vallet, à Bulle, comme membre élu de la Constituante. – **35/1681.**

– A. du 18 septembre 2000 concernant la proclamation de M. Maurice Reynaud, à Farvagny, comme membre élu de la Constituante. – **38/1794.**

– A. du 26 septembre 2000 concernant la proclamation de M. Gaston Waeber, à Tafers, comme membre élu de la Constituante. – **39/1845.**

– A. du 3 octobre 2000 concernant la proclamation de M^{me} Laëtitia Deiss, à Fribourg, en qualité de membre élu de la Constituante. – **40/1899.**

– A. du 3 octobre 2000 concernant la proclamation de M. Fabian Vollmer, à St. Antoni, en qualité de membre élu de la Constituante. – **40/1900.**

Constitution cantonale. Voir sous Constituante.

Constructions. Voir sous Aménagement du territoire, Ecoles, Hôpitaux, Routes.

Consultation des registres de l'impôt. Voir sous Impôts.

Contribution à l'estivage. A. du 31 octobre 2000 fixant le montant de la contribution cantonale à l'estivage pour l'exercice 2000. – **45/2146.**

Contribution de solidarité. Voir sous Personnel de l'Etat.

Contributions dues à la Caisse de compensation pour allocations familiales. Voir sous Allocations familiales.

Convention scolaire régionale 2000 (CSR 2000). Voir sous Ecoles.

Conventions. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions), Ecoles.

Coordination universitaire. Voir sous Université.

Crédit d'études. Voir sous Ecoles.

Crédits d'engagement. Voir sous Acquisitions immobilières, Forêts, Routes.

Crédits supplémentaires du budget de l'Etat. Voir sous Finances publiques.

CSR 2000 (Convention scolaire régionale 2000). Voir sous Ecoles.

Danse. Voir sous Etablissements publics.

Déchets. A. du 14 mars 2000 fixant pour 2000 les participations financières et les taxes pour l'élimination des déchets animaux. – **11/467.**

Déclaration de produits agricoles issus de modes de production interdits en Suisse. Voir sous Agriculture.

Dégâts aux forêts. Voir sous Forêts.

Demandeurs d'asile. Voir sous Ecoles.

Déplacements. Voir sous Indemnités, Personnel de l'Etat.

Députés. Voir sous Grand Conseil.

Directeurs de l'instruction publique (Conférence des –). Voir sous Ecoles.

Districts administratifs. L. du 11 février 2000 modifiant la loi déterminant le nombre et la circonscription des districts administratifs. – **8/320.**

– L. du 22 mars 2000 modifiant la loi déterminant le nombre et la circonscription des districts administratifs. – **13/580.**

– L. du 17 octobre 2000 modifiant la loi déterminant le nombre et la circonscription des districts administratifs. – **44/2094.**

– L. du 16 novembre 2000 modifiant la loi déterminant le nombre et la circonscription des districts administratifs (fusion Avry-sur-Matran/Corjolens). – **48/2306.**

– L. du 16 novembre 2000 modifiant la loi déterminant le nombre et la circonscription des districts administratifs (fusion Lenti-gny/Lovens/Onnens). – **48/2308.**

– L. du 16 novembre 2000 modifiant la loi déterminant le nombre et la circonscription des districts administratifs (fusion Chavannes-sous-Orsonnens/Orsonnens/Villargiroud/ Villarsiviriaux). – **48/2310.**

– L. du 14 décembre 2000 modifiant la loi déterminant le nombre et la circonscription des districts administratifs (fusion Mau-les/Romanens/Rueyres-Treyfayes/Sâles). – **51/2460.**

– L. du 14 décembre 2000 modifiant la loi déterminant le nombre et la circonscription des districts administratifs (fusion Bion-nens/Mossel/Ursy/Vauderens). – **51/2461.**

– L. du 14 décembre 2000 modifiant la loi déterminant le nombre et la circonscription des districts administratifs (fusion Gilla-rens/Promasens/Rue). – **51/2463**.

– Voir aussi sous Communes.

Dommages (prévention). Voir sous Forêts.

Dossiers judiciaires. Voir sous Autorités judiciaires.

Droit de cité. D. du 11 février 2000 relatif aux naturalisations. – **8/321**.

– D. du 3 mai 2000 relatif aux naturalisations. – **20/921**.

– D. du 7 juin 2000 relatif aux naturalisations. – **25/1153**.

– D. du 17 octobre 2000 relatif aux naturalisations. – **44/2094**.

Droit aux prestations complémentaires. Voir sous Assurance-vieillesse, survivants et invalidité.

ECAMB (Etablissement cantonal d'assurance contre la mortalité du bétail). Voir sous Assurance du bétail, Lutte contre les épizooties.

Ecoles. A. du 28 mars 2000 relatif à l'adaptation d'une convention entre l'Etat et l'Ecole de multimédia et d'art de Fribourg (EmaF) concernant la formation de concepteur en multimédia. – **14/634**.

– A. du 28 mars 2000 relatif au renouvellement d'une convention entre l'Etat et l'Ecole de multimédia et d'art de Fribourg (EmaF) concernant la classe préparatoire. – **14/635**.

– D. du 10 mai 2000 portant adhésion du canton de Fribourg au concordat I sur l'achat du terrain et les études en vue de la construction des bâtiments destinés au Gymnase intercantonal de la Broye. – **20/922**.

– D. du 10 mai 2000 relatif à l'acquisition par l'Etat du terrain et à l'octroi d'un crédit d'études en vue de la construction des bâtiments destinés au Gymnase intercantonal de la Broye, à Payerne. – **20/924**.

- D. du 9 juin 2000 portant adhésion du canton de Fribourg à la Convention scolaire régionale 2000 (CSR 2000) de la Conférence des directeurs de l'instruction publique du nord-ouest de la Suisse. – **25/1155**.
- D. du 19 septembre 2000 relatif à la prise en charge de certains frais dus à la scolarisation aux degrés préscolaire et primaire des enfants de demandeurs d'asile et de personnes à protéger. – **39/1837**.
- Voir aussi sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions), Personnel de l'Etat.

Economie. Voir sous Personnel de l'Etat.

Écoulement du bétail de rente et de boucherie. Voir sous Production animale.

EEF. Voir sous Entreprises électriques fribourgeoises (EEF).

Effectif des agents de la Police cantonale. Voir sous Police cantonale.

Effectifs de la population. Voir sous Recensement.

Eglise. Voir sous Communauté israélite.

Elections. A. du 13 novembre 2000 convoquant les assemblées électorales des communes du canton de Fribourg pour le dimanche 4 mars 2001 en vue du renouvellement intégral des conseils communaux et des conseils généraux. – **47/2251**.

- Voir aussi sous Constituante, Grand Conseil.

Electricité. Voir sous Energie, Entreprises électriques fribourgeoises (EEF).

Élimination des déchets animaux. Voir sous Déchets.

EmaF (Ecole de multimédia et d'art de Fribourg). Voir sous Ecoles.

Emoluments. Voir sous Police cantonale.

Emploi des véhicules par les chasseurs. Voir sous Chasse.

EMS. Voir sous Etablissements médico-sociaux.

Encouragement à la prise de la retraite. Voir sous Personnel de l'Etat.

Energie. L. du 9 juin 2000 sur l'énergie. – **25/1160.**

– Voir aussi sous Entreprises électriques fribourgeoises (EEF), Personnel de l'Etat.

Enfants. Voir sous Allocations familiales, Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions), Ecoles.

Enseignement. Voir sous Ecoles, Personnel de l'Etat.

Entrée en fonction de la Constituante. Voir sous Constituante.

Entreprises électriques fribourgeoises (EEF). L. du 19 octobre 2000 sur le statut des Entreprises électriques fribourgeoises (EEF) et de leur Caisse de pensions. – **44/2098.**

Epizooties. Voir sous Lutte contre les épizooties.

Epuration des registres des pactes de réserve de propriété. Voir sous Autorités judiciaires.

Equipement. Voir sous Etablissements de Bellechasse.

Estivage. Voir sous Conditions d'alpage, Contribution à l'estivage.

Etablissement cantonal d'assurance contre la mortalité du bétail (ECAMB). Voir sous Assurance du bétail, Lutte contre les épizooties.

Etablissements de Bellechasse. A. du 28 novembre 2000 concernant l'habillement, l'équipement et l'armement du personnel des Etablissements de Bellechasse. – **50/2402.**

Etablissements médico-sociaux. L. du 23 mars 2000 sur les établissements médico-sociaux pour personnes âgées (LEMS). – **15/681.**

Etablissements publics. A. du 21 décembre 1999 modifiant le règlement d'exécution de la loi sur les établissements publics et la danse. – **3/81.**

– L. du 10 février 2000 modifiant la loi sur les établissements publics et la danse. – **8/316.**

Etat civil. A. du 11 juillet 2000 modifiant l'annexe du règlement d'exécution de la loi sur l'état civil. – **30/1481.**

Etrangers. Voir sous Droit de cité, Ecoles, Tourisme.

Evitement (routes d'–). Voir sous Routes.

Examens d'aptitude pour chasseurs. Voir sous Chasse.

Exercice de la chasse. Voir sous Chasse.

Exercice de la pêche. Voir sous Pêche.

Explosifs. Voir sous Substances explosibles.

Facultés universitaires. Voir sous Université.

Familles. Voir sous Allocations familiales.

Faune. Voir sous Chasse.

Fédération fribourgeoise des assureurs-maladie (FFAM). Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Finances publiques. D. du 11 février 2000 relatif aux crédits supplémentaires du budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 1999. – **8/322.**

– D. du 3 mai 2000 relatif au compte d'Etat du canton de Fribourg pour l'année 1999. – **19/873.**

– D. du 13 décembre 2000 relatif au budget de l'Etat de Fribourg pour l'année 2001. – **51/2457.**

– Voir aussi sous Gestion par mandats de prestations.

Fonctions (classification des –). Voir sous Personnel de l'Etat.

Forêts. D. du 22 mars 2000 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour assurer la réparation des dégâts et la prévention de dommages secondaires provoqués par l'ouragan Lothar de décembre 1999 dans les forêts domaniales de 2001 à 2003. – **13/581.**

- D. du 22 mars 2000 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour assurer la réparation des dégâts et la prévention de dommages secondaires provoqués par l'ouragan Lothar de décembre 1999 dans les forêts communales et de tiers de 2001 à 2003. – **13/582.**
- A. du 26 avril 2000 concernant le subventionnement des mesures de prévention ou de réparation des dégâts aux forêts et de sylvi-culture A. – **21/977.**

Forfaits hospitaliers. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Formation. Voir sous Ecoles.

Fournisseurs de soins. Voir sous Santé.

Frais judiciaires. A. du 21 décembre 1999 modifiant le tarif des frais judiciaires en matière civile. – **5/161.**

- A. du 18 septembre 2000 modifiant les tarifs des frais judiciaires en matières civile et pénale. – **39/1840.**

– Voir aussi sous Autorités judiciaires.

Fusion GFM et TF. Voir sous Transports.

Fusions de communes. Voir sous Communes, Districts administratifs.

Gambe. Voir sous Pêche.

Gendarmerie. Voir sous Police cantonale.

Gestion par mandats de prestations. D. du 8 février 2000 concernant l'introduction dans l'administration cantonale, à titre expérimental, de la gestion par mandats de prestations. – **8/313.**

- A. du 11 juillet 2000 relatif aux règles de gestion financière des unités administratives appliquant, à titre expérimental, la gestion par mandats de prestations. – **30/1489.**

GFM (Compagnie des chemins de fer fribourgeois SA). Voir sous Transports.

- Grand Conseil.** A. du 18 janvier 2000 concernant la proclamation de M^{me} Huguette Piantini-Krattinger, à Montévraz, comme députée au Grand Conseil. – **3/90.**
- A. du 18 janvier 2000 concernant la proclamation de M. Martin Tschopp, à Schmitten, comme député au Grand Conseil. – **3/91.**
 - A. du 29 février 2000 concernant la proclamation de M. Paul Vonlanthen, à St. Antoni, comme député au Grand Conseil. – **10/413.**
 - A. du 28 mars 2000 concernant la proclamation de M^{me} Martine Remy, à Bulle, comme députée au Grand Conseil. – **14/636.**
 - A. du 26 avril 2000 concernant la proclamation de M. Hans-Rudolf Beyeler, à Oberschrot, comme député au Grand Conseil. – **17/797.**
 - A. du 30 mai 2000 concernant la proclamation de M. Michel Rolle, à Fribourg, comme député au Grand Conseil. – **22/1025.**
 - A. du 30 mai 2000 concernant la proclamation de M. Claude Chassot, à Villarsel-le-Gibloux, comme député au Grand Conseil. – **22/1026.**
 - A. du 4 juillet 2000 concernant la proclamation de M^{me} Madeleine Genoud-Page, à Fribourg, comme députée au Grand Conseil. – **28/1388.**
 - A. du 26 septembre 2000 concernant la proclamation de M. Pierre-Alain Sydlér, à Kerzers, comme député au Grand Conseil. – **39/1844.**
 - A. du 16 octobre 2000 concernant la proclamation de M^{me} Marie-Hélène Brouchoud, à Villars-sur-Glâne, en qualité de députée au Grand Conseil. – **42/2002.**
 - A. du 31 octobre 2000 concernant la proclamation de M^{me} Antje Burri-Escher, à Tentlingen, en qualité de députée au Grand Conseil. – **44/2100.**
 - L. du 15 novembre 2000 modifiant la loi portant règlement du Grand Conseil. – **48/2297.**

- A. du 5 décembre 2000 concernant la proclamation de M^{me} Alessandra Defalque, à Praz, en qualité de députée au Grand Conseil. – **49/2362.**

Gymnase intercantonal de la Broye. Voir sous Ecoles.

Habillement. Voir sous Etablissements de Bellechasse.

Hôpital cantonal de Fribourg. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Hôpital intercantonal de la Broye. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Hôpital psychiatrique cantonal de Marsens. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Hôpitaux. D. du 8 juin 2000 relatif au subventionnement des travaux de construction d'une quatrième salle d'opération modulaire standardisée à l'Hôpital de la Gruyère, à Riaz. – **24/1115.**

- D. du 8 juin 2000 relatif au subventionnement des travaux de transformation de l'Hôpital de la Veveyse, à Châtel-Saint-Denis. – **24/1115.**

- A. du 11 juillet 2000 fixant le statut des médecins assistants et assistantes des hôpitaux et services cantonaux. – **30/1483.**

- Voir aussi sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Hospitalisations hors canton. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Immeubles. Voir sous Acquisitions immobilières, Ecoles.

Impôts. L. du 6 juin 2000 sur les impôts cantonaux directs (LICD). – **26/1201.**

- A. du 27 juin 2000 concernant la consultation des registres de l'impôt en 2000. – **27/1306.**

- A. du 11 juillet 2000 modifiant l'arrêté d'exécution de la loi sur l'imposition des véhicules automobiles et des remorques. – **30/1482.**

- L. du 16 novembre 2000 modifiant la loi sur l'imposition des véhicules automobiles et des remorques. – **48/2302.**
- D. du 13 décembre 2000 fixant le coefficient annuel des impôts cantonaux directs de la période fiscale 2001. – **51/2458.**
- Voir aussi sous Communauté israéliite.

Indemnités. A. du 11 avril 2000 modifiant l'arrêté fixant les indemnités de déplacement des avocats. – **16/744.**

- Voir aussi sous Assistance judiciaire, Autorités judiciaires, Lutte contre les épizooties, Personnel de l'Etat.

Indexation et adaptation d'indemnités. Voir sous Personnel de l'Etat.

Informatisation du registre foncier. Voir sous Registre foncier.

Infractions (victimes d'–). Voir sous Assistance judiciaire.

Instruction publique. Voir sous Ecoles, Personnel de l'Etat.

Invalidité. Voir sous Assurance-vieillesse, survivants et invalidité.

Investissements dans les régions de montagne. R. du 31 octobre 2000 sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne (RLIM). – **46/2185.**

Jeux. Voir sous Loterie romande, Loteries.

Justice. Voir sous Acquisitions immobilières, Assistance judiciaire, Autorités judiciaires, Frais judiciaires, Procédure civile.

Lac de Morat. Voir sous Circulation et navigation, Pêche.

Lac de Neuchâtel. Voir sous Circulation et navigation, Pêche.

Limites de peu d'importance (régularisation de –). Voir sous Mensuration cadastrale.

Limites des secteurs de faune. Voir sous Chasse.

LNM (Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat SA). Voir sous Circulation et navigation.

Loterie romande. A. du 28 mars 2000 concernant la répartition des bénéfices de la Loterie romande pour le 1^{er} trimestre 2000 (124^e affectation). – **14/637.**

– A. du 4 juillet 2000 concernant la répartition des bénéfices de la Loterie romande pour le 2^e trimestre 2000 (125^e affectation). – **28/1388.**

– A. du 26 septembre 2000 concernant la répartition des bénéfices de la Loterie romande pour le 3^e trimestre 2000 (126^e affectation). – **40/1898.**

Loteries. L. du 14 décembre 2000 sur les loteries. – **51/2463.**

Lothar (ouragan). Voir sous Forêts.

Lutte contre les épizooties. A. du 22 février 2000 fixant le tarif des indemnités versées aux vétérinaires pour la lutte contre les épizooties et les vacations officielles pour l'Etablissement cantonal d'assurance contre la mortalité du bétail. – **9/363.**

Maladies. Voir sous Lutte contre les épizooties, Santé.

Mammifères. Voir sous Assurance du bétail, Chasse, Conditions d'alpage, Contribution à l'estivage, Déchets, Lutte contre les épizooties, Production animale.

Mandats de prestations. Voir sous Gestion par mandats de prestations.

Manifestations sportives intercantionales. Voir sous Police cantonale.

Médecine. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions), Université.

Médecins assistants et assistantes. Voir sous Hôpitaux.

Médicaments. Voir sous Santé.

Membres des autorités judiciaires, de la Constituante, du Grand Conseil. Voir sous Autorités judiciaires, Constituante, Grand Conseil.

Mensuration cadastrale. A. du 5 juin 2000 adaptant les montants correspondant à une régularisation de limites de peu d'importance. – 24/1118.

Mesures de police sanitaire. Voir sous Santé.

Mesures de prévention ou de réparation des dégâts aux forêts. Voir sous Forêts.

Modes de production interdits en Suisse. Voir sous Agriculture.

Montagne. Voir sous Investissements dans les régions de montagne.

Morat (lac de –). Voir sous Circulation et navigation, Pêche.

Mortalité du bétail. Voir sous Assurance du bétail, Lutte contre les épizooties.

Multimédia et art. Voir sous Ecoles.

Naturalisations. Voir sous Droit de cité.

Navigation. Voir sous Circulation et navigation.

Neuchâtel (lac de –). Voir sous Circulation et navigation, Pêche.

Nombre et circonscription des districts administratifs. Voir sous Districts administratifs.

Oiseaux. Voir sous Chasse.

Ouragan Lothar. Voir sous Forêts.

Pactes de réserve de propriété. Voir sous Autorités judiciaires.

Parlement. Voir sous Grand Conseil.

Participations financières. Voir sous Déchets, Routes.

Passages supérieurs CFF. Voir sous Routes.

Pêche. A. du 1^{er} février 2000 modifiant le règlement concernant l'exercice de la pêche concédé par permis en 1998, 1999 et 2000. – 6/210.

- A. du 27 avril 2000 concernant la pêche à la gambe dans le lac de Morat en 2000. – **19/879.**
- R. du 27 avril 2000 sur l'exercice de la pêche dans le lac de Neuchâtel en 2001, 2002 et 2003. – **46/2198.**
- A. du 28 avril 2000 concernant la pêche à la gambe dans le lac de Neuchâtel en 2000. – **19/880.**
- R. du 26 septembre 2000 concernant l'exercice de la pêche concédé par permis en 2001, 2002 et 2003. – **40/1884.**
- R. du 26 octobre 2000 sur l'exercice de la pêche dans le lac de Morat en 2001, 2002 et 2003. – **46/2188.**
- R. du 26 octobre 2000 d'exécution du concordat du 14 décembre 1979 sur la pêche dans le lac de Morat. – **46/2193.**

Personnel de l'Etat. A. du 10 janvier 2000 relatif à l'adaptation des indemnités dues au personnel de l'Etat. – **3/87.**

- A. du 10 janvier 2000 relatif à l'indexation de l'indemnité kilométrique due au personnel de l'Etat. – **3/89.**
- A. du 18 janvier 2000 modifiant le règlement du personnel de l'Etat. – **4/130.**
- A. du 7 février 2000 modifiant l'arrêté concernant la classification des fonctions du personnel de l'Etat. – **9/362.**
- A. du 20 mars 2000 modifiant l'arrêté concernant la classification des fonctions du personnel de l'Etat. – **12/534.**
- A. du 30 mai 2000 relatif à la confirmation générale du personnel enseignant dépendant de la Direction de l'économie, des transports et de l'énergie. – **23/1065.**
- A. du 5 juin 2000 relatif à la confirmation générale du personnel enseignant dépendant de la Direction de l'instruction publique et des affaires culturelles. – **24/1117.**
- A. du 3 octobre 2000 modifiant l'arrêté concernant la classification des fonctions du personnel de l'Etat. – **41/1945.**
- A. du 5 décembre 2000 relatif à l'encouragement à la prise de la retraite du personnel de l'Etat. – **50/2406.**

– A. du 19 décembre 2000 relatif au renchérissement et à la suppression de la contribution de solidarité du personnel de l'Etat en 2001. – **52/2558**.

– Voir aussi sous Police cantonale.

Personnes âgées, survivantes et invalides. Voir sous Assurance-vieillesse, survivants et invalidité, Etablissements médico-sociaux.

Personnes à protéger. Voir sous Ecoles.

Planification sanitaire (Commission de –). Voir sous Santé.

Police cantonale. D. du 21 mars 2000 modifiant l'effectif des agents de la Police cantonale. – **13/577**.

– A. du 11 avril 2000 concernant les émoluments perçus pour les services assurés par la Police cantonale lors de manifestations sportives intercantionales. – **17/795**.

Police sanitaire. Voir sous Santé.

Pont (réfection). Voir sous Routes.

Population. Voir sous Recensement.

Poursuites. Voir sous Autorités judiciaires.

Préarchivage des dossiers judiciaires. Voir sous Autorités judiciaires.

Prestations. Voir sous Gestion par mandats de prestations.

Prestations des chiropraticiens. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Prestations complémentaires. Voir sous Assurance-vieillesse, survivants et invalidité.

Prévention de dommages. Voir sous Forêts.

Primes d'assurance. Voir sous Assurance du bétail.

Prise en charge de certains frais. Voir sous Ecoles.

Prise de la retraite. Voir sous Personnel de l'Etat.

Privation de liberté à des fins d'assistance. Voir sous Assistance judiciaire.

Procédure administrative. Voir sous Autorités judiciaires.

Procédure civile. L. du 9 juin 2000 modifiant le régime transitoire de la loi modifiant le code de procédure civile et certaines autres lois en matière de procédure civile. – **24/1116.**

– Voir aussi sous Assistance judiciaire, Frais judiciaires.

Procédure pénale. Voir sous Assistance judiciaire, Frais judiciaires.

Production animale. A. du 21 décembre 1999 modifiant l'arrêté relatif au soutien à l'écoulement du bétail de rente et de boucherie. – **1/1.**

Produits agricoles issus de modes de production interdits en Suisse. Voir sous Agriculture.

Produits thérapeutiques. Voir sous Santé.

Propriété. Voir sous Autorités judiciaires.

Protection contre les catastrophes naturelles. Voir sous Forêts.

Protection civile. R. du 26 septembre 2000 sur la protection civile (RPC). – **42/1985.**

Protection de l'environnement. Voir sous Déchets.

Protection des mammifères, des oiseaux sauvages et de leurs biotopes. Voir sous Chasse.

Recensement. A. du 11 avril 2000 relatif à l'exécution du recensement fédéral de la population de l'an 2000 et au calcul de la population dite «légale» des communes du canton de Fribourg. – **16/745.**

– A. du 18 septembre 2000 indiquant les effectifs au 31 décembre 1999 de la population dite «légale» et de la population résidente des communes du canton de Fribourg. – **39/1841.**

Réfection de pont. Voir sous Routes.

Régions de montagne. Voir sous Investissements dans les régions de montagne.

Registre foncier. A. du 25 janvier 2000 relatif à la mise en vigueur du registre foncier fédéral de la commune de Mézières (lot II). – **5/162, 9/361.**

– A. du 14 mars 2000 relatif à l'informatisation du registre foncier. – **12/513.**

– A. du 28 mars 2000 relatif à la mise en vigueur du registre foncier fédéral de la commune d'Oberried. – **14/636, 18/834.**

– A. du 7 novembre 2000 relatif à la mise en vigueur du registre foncier fédéral de la commune de Charmey (lot II). – **45/2147, 50/2401.**

– A. du 13 novembre 2000 relatif à la mise en vigueur du registre transitoire de la commune d'Aumont. – **46/2186, 50/2402.**

– A. du 11 décembre 2000 relatif à la mise en vigueur du registre transitoire de la commune de Dompierre. – **51/2474.**

– A. du 11 décembre 2000 relatif à la mise en vigueur du registre foncier fédéral de la commune de Posieux, lot II. – **51/2474.**

– Voir aussi sous Mensuration cadastrale.

Registres de l'impôt. Voir sous Impôts.

Registres des pactes de réserve de propriété. Voir sous Autorités judiciaires.

Régularisation de limites de peu d'importance. Voir sous Mensuration cadastrale.

Remorques. Voir sous Impôts.

Renchérissement. Voir sous Personnel de l'Etat.

Renouvellement intégral des conseils communaux et des conseils généraux. Voir sous Elections.

Réparation des dégâts aux forêts. Voir sous Forêts.

Répartition des bénéfices de la Loterie romande. Voir sous Loterie romande.

Réserve de propriété. Voir sous Autorités judiciaires.

Retraite. Voir sous Personnel de l'Etat.

Routes. D. du 8 février 2000 relatif à l'ouverture d'un crédit d'engagement complémentaire pour la participation de l'Etat à la surélévation des passages supérieurs CFF. – **7/257.**

– D. du 21 mars 2000 relatif à l'ouverture d'un crédit d'engagement pour la participation de l'Etat à la réfection du pont sur la Singine, à Neuenegg. – **13/578.**

– D. du 7 juin 2000 relatif à l'ouverture d'un crédit d'engagement pour la participation de l'Etat à la construction de l'évitement de Posieux et Matran. – **24/1113.**

– L. du 20 septembre 2000 modifiant la loi d'application de la loi fédérale sur les routes nationales. – **39/1838.**

– D. du 18 octobre 2000 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour la construction de la route d'évitement de Bulle–La Tour-de-Trême/A189. – **44/2097.**

– Voir aussi sous Circulation et navigation.

Santé. R. du 21 novembre 2000 concernant les fournisseurs de soins et la Commission de surveillance. – **52/2513.**

– A. du 28 novembre 2000 sur le Conseil de santé et la Commission de planification sanitaire. – **52/2533.**

– R. du 28 novembre 2000 concernant les produits thérapeutiques. – **52/2535.**

– A. du 5 décembre 2000 sur la lutte contre les maladies transmissibles et autres mesures de police sanitaire. – **52/2549.**

– R. du 5 décembre 2000 sur les services d'ambulance et les transports de patients et patientes. – **52/2552.**

– A. du 5 décembre 2000 sur les sépultures. – **52/2555.**

Scolarisation. Voir sous Ecoles.

Secteurs de faune. Voir sous Chasse.

Section de médecine. Voir sous Université.

Séjour (taxes locales de –). Voir sous Tourisme.

Sépultures. Voir sous Santé.

Services d'ambulance. Voir sous Santé.

Services de police. Voir sous Police cantonale.

Société de médecine du canton de Fribourg (SMCF). Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat SA (LNM). Voir sous Circulation et navigation.

Société des transports en commun de Fribourg SA (TF). Voir sous Transports.

Soins. Voir sous Santé.

Solidarité (contribution de –). Voir sous Personnel de l'Etat.

Soutien à l'écoulement du bétail de rente et de boucherie. Voir sous Production animale.

Statuts. Voir sous Communauté israélite, Entreprises électriques fribourgeoises (EEF), Hôpitaux, Université.

Substances explosibles. A. du 11 avril 2000 modifiant l'arrêté d'application de la loi fédérale sur les substances explosibles. – **17/796.**

Subventions. R. du 22 août 2000 sur les subventions (RSub). – **45/2138.**

– Voir aussi sous Forêts, Hôpitaux.

Surélévation des passages supérieurs CFF. Voir sous Routes.

Surveillance (Commission de –). Voir sous Santé.

Survivants. Voir sous Assurance-vieillesse, survivants et invalidité.

Sylviculture. Voir sous Forêts.

Tarifs. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions), Autorités judiciaires, Frais judiciaires, Lutte contre les épizooties.

Taxes. Voir sous Déchets, Tourisme.

Test d'aptitudes aux études de médecine. Voir sous Université.

TF (Société des transports en commun de Fribourg SA). Voir sous Transports.

Théologie. Voir sous Université.

Tourisme. A. du 21 décembre 1999 modifiant le règlement d'exécution de la loi sur le tourisme. – **2/41.**

– A. du 7 février 2000 fixant les taxes locales de séjour. – **7/260.**

– A. du 28 novembre 2000 modifiant l'arrêté concernant les communes à vocation touristique. – **49/2361.**

Traitements hospitaliers. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Traitements et salaires. Voir sous Personnel de l'Etat.

Transformation de bâtiments. Voir sous Acquisitions immobilières, Hôpitaux.

Transports. D. du 7 juin 2000 relatif à la fusion de la Compagnie des chemins de fer fribourgeois SA (GFM) et de la Société des transports en commun de Fribourg SA (TF). – **24/1114.**

– L. du 15 novembre 2000 modifiant la loi sur les transports. – **47/2250.**

– Voir aussi sous Circulation et navigation, Indemnités, Personnel de l'Etat, Santé.

Travaux d'aménagement, de construction, de transformation. Voir sous Acquisitions immobilières, Ecoles, Hôpitaux, Routes.

Tribunaux. Voir sous Acquisitions immobilières, Autorités judiciaires, Frais judiciaires.

Université. A. du 28 mars 2000 approuvant les articles premier et 2 de l'annexe IV des statuts de la Faculté de théologie de l'Université de Fribourg concernant la structure de la Faculté. – **14/633.**

– A. du 11 avril 2000 concernant la fixation de la capacité d'accueil en section de médecine et l'introduction du test d'aptitudes aux études de médecine à l'Université de Fribourg pour l'année académique 2000/01. – **17/793.**

– A. du 27 juin 2000 ratifiant les statuts de l'Université. – **29/1425.**

– D. du 19 septembre 2000 relatif à l'adhésion du canton de Fribourg au concordat intercantonal de coordination universitaire du 9 décembre 1999. – **39/1833.**

– L. du 21 septembre 2000 modifiant la loi sur l'Université. – **39/1839.**

– L. du 14 novembre 2000 modifiant la loi sur l'Université. – **47/2249.**

Vacations officielles des vétérinaires. Voir sous Lutte contre les épizooties.

Vaccinations. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Valeur du point des prestations des chiropraticiens. Voir sous Assurance-maladie et accidents (tarifs et conventions).

Véhicules. Voir sous Chasse, Circulation et navigation, Impôts.

Vétérinaires. Voir sous Lutte contre les épizooties.

Victimes d'infractions. Voir sous Assistance judiciaire.

Vieillesse. Voir sous Assurance-vieillesse, survivants et invalidité.

Vocation touristique (lieux à –). Voir sous Tourisme.

Votations populaires cantonales. A. du 11 juillet 2000 convoquant les assemblées politiques du canton de Fribourg en vue de

la votation populaire cantonale du dimanche 24 septembre 2000.
– **28/1391.**

- A. du 26 septembre 2000 indiquant les résultats de la votation populaire cantonale du 24 septembre 2000. – **39/1849.**

Votations populaires fédérales. A. du 10 janvier 2000 convoquant les assemblées politiques du canton de Fribourg en vue de la votation populaire fédérale du dimanche 12 mars 2000. – **2/42.**

- A. du 14 mars 2000 indiquant les résultats fribourgeois de la votation populaire fédérale du 12 mars 2000. – **11/469.**
- A. du 28 mars 2000 convoquant les assemblées politiques du canton de Fribourg en vue de la votation populaire fédérale du dimanche 21 mai 2000. – **13/583.**
- A. du 23 mai 2000 indiquant les résultats fribourgeois de la votation populaire fédérale du 21 mai 2000. – **21/979.**
- A. du 11 juillet 2000 convoquant les assemblées politiques du canton de Fribourg en vue de la votation populaire fédérale du dimanche 24 septembre 2000. – **28/1389.**
- A. du 26 septembre 2000 indiquant les résultats fribourgeois de la votation populaire fédérale du 24 septembre 2000. – **39/1845.**
- A. du 3 octobre 2000 convoquant les assemblées politiques du canton de Fribourg en vue de la votation populaire fédérale du dimanche 26 novembre 2000. – **40/1900.**
- A. du 28 novembre 2000 indiquant les résultats fribourgeois de la votation populaire fédérale du 26 novembre 2000. – **48/2313.**

Zones protégées pour animaux sauvages. Voir sous Chasse.
